

Semaine de l'ISR – du 11 au 20 octobre 2012

ISR et finance solidaire : quelles différences ?

Explications de Finansol, acteur central de la finance solidaire en France

Alors que s'ouvre aujourd'hui la 3^{ème} édition de la Semaine de l'Investissement Socialement Responsable, Finansol revient sur les différences et les complémentarités entre ce mode d'investissement et la finance solidaire.

ISR, finance solidaire : 2 types d'investissements à ne pas confondre

- **L'Investissement Socialement Responsable** désigne une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse en fonction, non seulement de leur performance financière, mais aussi d'une appréciation de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Le label ISR, décerné par le centre de recherche Novethic depuis 2009, est donc attribué chaque année aux fonds dont la gestion prend systématiquement en compte ces critères.
Ce label est attribué à ce jour à **109 produits**.
- **La finance solidaire**, quant à elle, repose sur un degré d'engagement plus fort. Les activités financées sont en effet choisies en fonction de leur utilité effective en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable et ne sont pas cotées en Bourse. Décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol distingue les placements d'épargne solidaire.
Il a été attribué à ce jour à **122 produits**.

ISR et finance solidaire : 1 point commun !

Malgré ces différences certaines, ISR et finance solidaire se retrouvent sur une famille de produit : **les OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières).**

Les OPCVM sont des fonds d'investissement qui permettent aux épargnants de confier la gestion de leurs capitaux à un professionnel qui se charge de les investir sur un ou plusieurs marchés financiers déterminés. Il en existe plusieurs formes comme les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable), les FCP (Fonds Communs de Placement) et les FCPE (Fonds Communs de Placement d'Entreprises).

Il existe des OPCVM solidaires labellisés Finansol. C'est dans ce cadre qu'ISR et finance solidaire se rejoignent.

En effet, lorsqu'un épargnant décide de placer son argent sur un OPCVM solidaire, entre 5 et 10% de son épargne est affecté au financement de projets solidaires, principalement dans les secteurs suivants : création d'emplois, de logements sociaux, d'activités respectueuses de l'environnement (agricultures biologiques, énergies renouvelables...) et de projets économiques dans les pays en voie de développement économique.

Dans un souci de cohérence, les critères du label Finansol indiquent que les 90 % restant doivent-être obligatoirement affectés à des fonds ISR.

A ce jour, il existe 14 produits qui détiennent les deux labels (Finansol et Novethic).



Après la Semaine de L'SR, suivra la Semaine de la Finance Solidaire, du 9 au 16 novembre 2012

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Semaine de la Finance Solidaire investit de nombreuses villes de France pour sensibiliser le grand public à l'épargne solidaire. A cette occasion, Finansol remettra les Grands prix de la Finance Solidaire et publiera le Baromètre professionnel de la Finance Solidaire.

Pour retrouver l'ensemble des manifestations :

<http://semaine-de-la-finance-solidaire.com/>

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe 122 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org

RELATIONS PRESSE : AGENCE WELLCOM

Cécile Soubelet / Mélanie Decoms / Romain David
cso@wellcom.fr / md@wellcom.fr / rd@wellcom.fr
01.46.34.60.60